



Macon, jeudi 22 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04249

Pris en application :

- Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n° BSCD/2021/196 du 22 juillet 2021

Manifestation nautique et activités nautiques

**Grand Prix Motonautique de Chalon-sur-Saône
les 28 et 29 août 2021**

Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)



- **le 28/08/2021 de 08:00 à 18:05**
 - o Saône
entre les pk 141,800 et pk 143,800 - Toute la largeur de la voie

- **le 29/08/2021 de 08:00 à 18:05**
 - o Saône
entre les pk 141,800 et pk 143,800 - Toute la largeur de la voie

Une interdiction de stationner (sauf les paquebots fluviaux en stationnement au Port Nord) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **le 28/08/2021 de 08:00 à 18:05**
 - o Saône
entre les pk 141,800 et pk 143,800 - Toute la largeur de la voie

- **le 29/08/2021 de 08:00 à 18:05**
 - o Saône
entre les pk 141,800 et pk 143,800 - Toute la largeur de la voie

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **le 28/08/2021 de 08:00 à 18:05**
 - o Saône
entre les pk 141,800 et pk 143,800 - Toute la largeur de la voie

- **le 29/08/2021 de 08:00 à 18:05**
 - o Saône
entre les pk 141,800 et pk 143,800 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés que pour le bon déroulement des épreuves du Grand Prix Motonautique de Chalon-sur-Saône - Championnat de France toutes catégories F2000/F2 - Série nationale/F4 - Thundercat P750, les 28 et 29 août 2021, la circulation des bateaux sera interdite suivant les plages horaires reprise dans le programme figurant en annexe.

Les usagers de la voie d'eau devront faire preuve d'une extrême vigilance à l'approche de la manifestation et se conformer aux indications qui leur seront données par les bateaux de sécurité. Les bateaux respecteront les feux de signalisation mis en place par les co-organisateurs aux extrémités du circuit de compétition.

Le stationnement est interdit en rive gauche et en rive droite, les 28 et 29 août 2021, sauf les paquebots fluviaux en stationnement au Port Nord.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

30/08/2021

Par délégation

Signé

Yannick SAVOY